

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU 11 JUIN 2020

Date de la convocation : 04 Juin 2020

Date d'affichage: 04 Juin 2020

## Nombre de membres :

Afférents au conseil

municipal: 29 En exercice: 29

Présents : 26

Procuration: 1

L'an deux mille vingt, le onze juin à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la Présidence de Laurent Poissant, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents: M. Laurent POISSANT, Mme Nadège VANDENBUSSCHE, M. Philippe DUTKIEWICZ, Mme Catherine BECART, M. Didier COMPARON. Mme Anne-Marie DUHAMEL, M. Iean-Pierre COQUELLE, Mme Nadine DAUTRICHE, Mrs Romain DRUMEZ, Ioël BIGOURD, Mme **Tacqueline** LACHERAY, Mmes Claire DEBERT, DEBOVE, Marie-Claire RARD-COURTIN, Mrs Philippe CARON, Joël OUVRY, Brune OTHE, Mme Virginie MARTEL, M. Grégory CLAUS, Mme Sophie PASSERIEUX, M. Michael HON TRE, Mmes Angélique WASIL, Cindy QUESTE Perred FRUCHART, Mrs Jimmy DELESTIENNE, Liviovic DECOCO.

Excusés: M. Bertrand NAGEIK.

<u> Absents :</u> M. Serge HERMANT.

Excusé ayant donné procuration : M. Alain COURAULT pouvoir à Mme Anne-Marie DUHAMEL.

Secrétaire: M. Jimmy DELESTIENNE.

Objet: Constitution de la Commission d'Appels d'Offres (C.A.O.)

Suite aux élections municipales, il convient de constituer une nouvelle commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Vu l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 article 6 disposant que la commission d'appels d'offres d'une commune de plus de 3.500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus par le Conseil Municipal en son sein au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant que l'élection des membres titulaires de la Commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Décide de procéder à l'élection des 5 membres titulaires et des 5 membres suppléants de la commission d'appels d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

La liste « Mazingarbe Demain. » présente :

En qualité de titulaires :

- -Mme Catherine Bécart;
- -M. Bruno Lothe;
- -M. Grégory Clausen;
- -Mme Nadine Dautriche-Waeles;

En qualités de suppléants

- -M. Mickael Honoré;
- -Mme NadègeVandenbussche;
- -M. Didier Comparon;
- -M. Joël Bigourd;

La liste « Un nouveau souffle pour Mazingarbe » présente :

En qualité de titulaire :

-M. Jimmy Delestienne

En qualité de suppléant :

-M. Ludovic Decocq

## LE CONSEIL MUNICIPAL:

Pour le premier vote concernant les représentants titulaires à la C.A.O. il apparait les résultats suivants :

Liste « Mazingarbe demain »: 24 voix;

Liste « un nouveau souffle pour Mazingarbe » : 3 voix ;

Après l'attribution au quotient et au plus fort reste, la liste « Mazingarbe Demain » obtient 4 sièges et la liste « un nouveau souffle pour Mazingarbe » obtient 1 siège.

Ont été élus au sein de la Commission d'Appels d'Offres :

En qualité de titulaires :

- -Mme Catherine Bécart;
- -M. Bruno Lothe;
- -M. Grégory Clausen;
- -Mme Nadine Dautriche-Waeles;
- -M. Jimmy Delestienne;

Pour le second vote concernant les représentants suppléants de la C.A.O., il apparait les résultats suivants :

Liste « Mazingarbe demain » : 24 voix ;

Liste « un nouveau souffle pour Mazingarbe » : 3 voix ;

Après l'attribution au quotient et au plus fort reste, la liste « Mazingarbe Demain » obtient 4 sièges et la liste « un nouveau souffle pour Mazingarbe » obtient 1 siège.

Ont été élus au sein de la Commission d'Appels d'Offres :

En qualité de suppléants :

- -M. Mickael Honoré;
- -Mme NadègeVandenbussche;
- -M. Didier Comparon;
- -M. Joël Bigourd
- -M. Ludovic Decocq;

« Décision Exécutoire »:

Publiée et-Notifiée le

23. Jun 2020

Le Maire,

Laurent Poissant

